

L'Écho des bibs 2

L'Écho des bibs, se veut un rebond revendicatif plus ou moins régulier suivant l'actualité syndicale des bibliothèques.

Agissons contre la chaleur à la Médiathèque centrale

Fortes chaleurs : à l'abri à la bibli, vraiment ?



Depuis quelques années, les bibliothécaires s'interrogent sur leurs responsabilités dans l'effort de transition écologique. **La question de la bibliothèque refuge climatique se pose** et l'ABF propose un dossier complet (voir QR code vert) pour y voir plus clair. **Dans les bibliothèques climatisées, les usagers trouvent un répit face au stress thermique, en particulier les personnes vulnérables (seniors, enfants, sans-abri).** Le Ministère de la Culture le 15 juillet dernier a mis en ligne un article vantant cette notion de refuge climatique (voir QR code noir). Le texte fait mention des défis d'organisation, de confort des bâtiments et d'équilibre avec leurs missions culturelles habituelles. Et en effet, **il a beaucoup d'établissements qui sont de véritables bouilloires thermiques ou qui sont trop volumineux pour être climatisés.** Grâce à l'action syndicale, le personnel de la BNF a obtenu un véritable plan canicule au sein de l'établissement (voir QR code rouge) avec des paliers suivant l'échelle des alertes canicules. Ce système de seuils, s'il peut être amélioré, est une spécificité BNF qui n'existe ni dans le Code du travail, ni dans les textes réglementaires Fonction publique. **C'est une avancée qui montre la voie. Et chez nous ?**



Une clim unique pour les réchauffer tous !

Lors de la rénovation de la Médiathèque centrale, la direction et les collègues avaient demandé de passer d'une climatisation centralisée à une climatisation par palier pour mieux s'adapter aux conditions d'ensoleillement des différents étages. **Le choix qui a été fait, c'est de rester à une climatisation centralisée. Les agent-es et le public en paient le prix chaque été.**

Suivant les endroits, la température peut monter jusqu'à 32°, la fourchette entre le rez-de-chaussée et le second étage étant comprise généralement entre 24 et 28°. Les bureaux situés au RDC ne sont pas couverts actuellement par le système de climatisation, il faut donc les raccorder. Les ventilateurs ne peuvent suffire. La direction est obligée d'appeler très souvent l'entreprise en charge de la maintenance pour réguler la température intérieure. **Nous subissons maintenant plusieurs canicules par saison estivale, il est plus que temps d'investir pour que la médiathèque puisse devenir un véritable refuge climatique.**

Stores à tous les étages !

La médiathèque n'est pas équipée de stores à tous les étages et cela contribue au réchauffement des espaces. En secteur jeunesse, le poste du Point Info se trouve exposé à une chaleur intense car sous un puits de lumière, un store serait nécessaire. Si dans le secteur Littérature le soleil est moins direct que dans le secteur documentaire par exemple, les usager-es se plaignent, à raison, de la chaleur le long des baies vitrées, notamment vers la poésie. Enfin, dans la salle de repos, s'il y a eu dans le passé des stores, nous n'avons plus que le squelette de leur existence !

Fontaine à eau, une obligation

Depuis le 1er janvier 2022, la loi AGECE impose aux Établissements Recevant du Public (ERP) d'une capacité supérieure à 300 personnes de fournir un accès gratuit à une fontaine d'eau potable. **La médiathèque étant un ERP concerné par cette loi, il est essentiel que la Mairie se conforme à cette obligation.** D'autant que les bibliothèques accueillent des publics en grande précarité. Cette mesure permettrait une meilleure hygiène et garantirait en période de canicule la possibilité de se désaltérer gratuitement.

La CGT des territoriaux de Perpignan revendique donc

- ✓ la mise en place de la climatisation par palier
- ✓ l'installation d'un store au-dessus du point info en secteur jeunesse
- ✓ l'installation de stores en secteur littérature
- ✓ le retour de stores dans la salle de repos
- ✓ l'installation d'une fontaine à eau dans l'espace détente du rez-de-chaussée

